GRIMALDIFORUM
MONACO

GUIDE DE L'EXPOSANT 2022

INFORMATIONS UTILES À L'INSTALLATION DE VOTRE STAND

www.grimaldiforum.com

OHI
Organisation
Hydrographique
Internationale

P.3 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vos Interlocuteurs
1.1 Dates & Planning
1.2 Lieu & Présentation du bâtiment
1.3 Etat des lieux & dégradations
1.4 Signalisation
1.5 Réception et reprise des colis et stockage des emballages
1.7 Nettoyage
1.8 Surveillance & Contrôle des Accès
1.9 Assurances
1.10 Impôts - taxes - droits
1.11 Douane
1.12 Animaux
1.13 Cigarettes
1.14 Restauration
1.14 Act Green

P.11 ACCÈS ET STATIONNEMENT

2.1 Accès en Principauté
2.2 Accès au Grimaldi Forum
2.3 Aires de déchargement
2.4 Convois exceptionnels
2.5 Stationnement des poids lourds
2.6 Stationnement des véhicules légers
2.7 Plan d'accès

P.17 INFORMATIONS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ

3.1 Monte-charges
3.2 Charges admissibles
3.3 Hauteurs sous plafonds
3.4 Branchements d'eau
4.1 Règles de sécurité

P.22 DESCRIPTION DU STAND

P.27 FORMULAIRES OBLIGATOIRES

P.35 PRESTATAIRES AGRÉES

VOS INTERLOCUTEURS

CONTACT ORGANISATEUR

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
Rémy ROQUEFORT
Tél. : + 377 93 10 81 21
E-mail : remy.roquefort@iho.int

COMMANDES SUR STANDS

GRIMALDI FORUM
10, avenue Princesse Grâce - BP 2000
MC 98001 Monaco Cedex

Matthieu TESTORY
Tél. : + 377 99 99 22 18
Email : mtestory@grimaldiforum.com

1.1 DATES ET PLANNING

Conformément à la LCA 06 : https://iho.int/fr/les-lettres-circulaires-et-les-documents-de-l-assemblee-0

Date limite de retour pour :

- Fiche de renseignement des besoins transmise au Grimaldi Forum/Secrétariat de l'OHI — **1er Décembre 2022 au plus tard**
- Réponse aux exposants quant à l'espace alloué — **À partir du 1er Janvier 2023, avant le 1er Mars 2023**
- Finalisation du dossier Exposant , bon de commande, formulaires sécurité — **Avant le 3 Avril 2023**

PLANNING	Date	Horaires	Travaux à réaliser
Installation	Dimanche Avril 30 Lundi 1er Mai Lundi 1er Mai	07h00 à minuit 07h00 à 10h00 10h00 à 20h00	Montage des surfaces nues Livraisons sur les stands Installation des exposants
Ouverture du salon aux visiteurs	du Mard 2 au Jeudi 4 Mai Vendredi 5 Mai	08h00 à 20h00 08h00 à 12h00	
Départ Exposants / Démontage	Vendredi 5 Mai	12h00 à minuit	Départ des exposants Départ des surfaces nues Démontage général

L'occupation des locaux doit cesser aux dates et heures prévues. Une prolongation peut toutefois être accordée par le Grimaldi Forum dans la mesure où elle ne nuit pas à la tenue d'autres manifestations et moyennant l'acquittement, par l'exposant, d'une redevance supplémentaire. A défaut d'autorisation de prolongation, le Grimaldi Forum peut faire évacuer les locaux par tous les moyens, aux risques et frais de l'exposant et ce sans exclure le droit de réclamer une indemnité pour maintien abusif dans les lieux. Par maintien abusif dans les lieux, il convient d'entendre également le non enlèvement de tout ou partie d'un stand y compris notamment son revêtement de sol.
De même le Grimaldi Forum peut faire enlever toute installation nuisant à son aspect général ainsi que tout matériel ou substance dégageant de mauvaises odeurs ou considéré comme dangereux.

1.2 LIEUX

L'exposition se tiendra dans l'espace Foyer des salles de commission
situé au niveau -2 du Grimaldi Forum

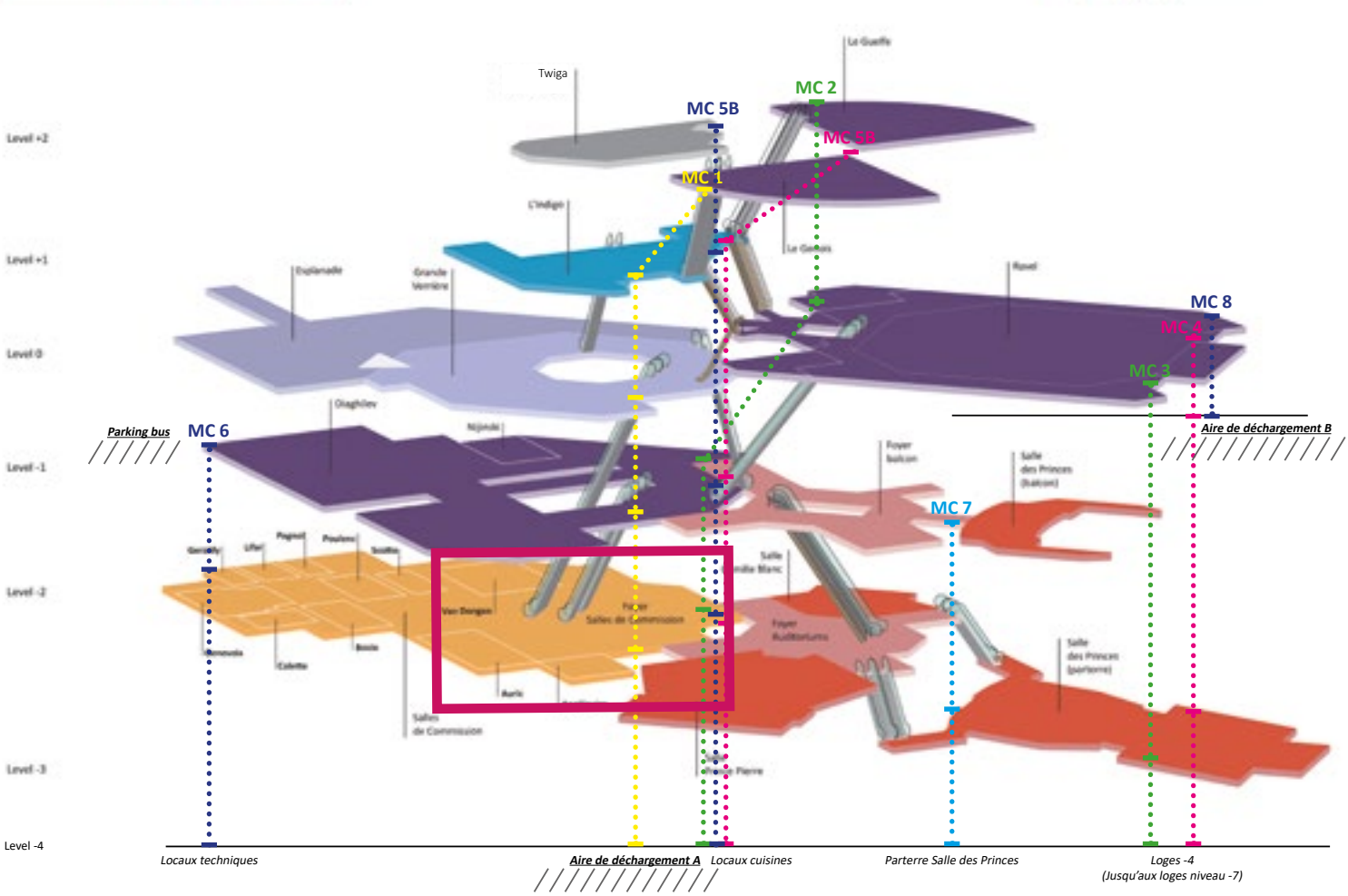

1.3 ÉTAT DES LIEUX - DÉGRADATIONS

Avant la prise de possession, il est procédé à un constat contradictoire d'état des surfaces, équipements et matériels mis à la disposition de l'exposant par le Grimaldi Forum. Un constat similaire est effectué **à la fin de la manifestation**. Dans le cas où l'exposant ne se serait pas présenté ou fait représenter, aux jours et heures fixés par le Grimaldi Forum, pour ces constats, les états établis par ce dernier feront seuls foi.

Il est notamment interdit de fixer au plafond ou aux parois des pancartes, calicots, tentures, tableaux.. au moyen de clous, colle, crochets, etc. Par ailleurs, il appartient aux exposants de prendre toutes mesures (pose de plastique, contreplaqué...) permettant d'assurer la protection des sols, en cas de risque.
En cas de dégradations ou de disparitions constatées dans ces conditions, l'exposant serait tenu de procéder aux remplacements et réparations correspondants ou d'en supporter les frais.

1.4 SIGNALISATION

Toute signalisation à l'extérieur des stands doit être soumise à l'accord préalable du Grimaldi Forum et réalisée par le Grimaldi Forum, ou sous son contrôle, aux frais de l'exposant.

1.5 LIVRAISONS COLIS & STOCKAGE DES EMBALLAGES

Le Grimaldi Forum ne dispose pas d'endroit pour stocker les emballages durant l'évènement. Il est donc très fortement recommandé de commander les **services des prestataires agréés qui permettent une livraison/récupération du matériel directement sur l'emplacement du stand** (**détails dans le chapitre «Bon de Commande Prestataires» page 33**). Les exposants qui ne souhaitent pas passer par ces prestataires peuvent se référer au paragraphe suivant

RÉCEPTION DES COLIS

Les colis envoyés par les exposants avant l'ouverture d'une exposition seront acceptés au sein du Grimaldi Forum, dans la limite de la place disponible, qu'aux conditions suivantes :
- étiquette détaillée avec nom de la manifestation
- moins de 8 jours avant la date de l'événement
- volume de ces marchandises inférieur ou égal à 1m80.

MERCI D'UTILISER L'ÉTIQUETTE FOURNIE PAGE SUIVANTE

Tous les colis sont réceptionnés à notre quai de déchargement au niveau -4 et ne sont en aucun cas acheminés jusqu'au stand. A charge de l'exposant de transporter ses colis jusqu'à son stand. Des chariots sont mis à disposition à cet effet (sauf disposition contraire de la part de l'organisation).
Le Grimaldi Forum se décharge de toute responsabilité quant à l'état des marchandises receptionnées.
Le Grimaldi Forum ne prend aucun frais de livraison à sa charge.

REPRISE DES COLIS

L'enlèvement des colis, à la charge des exposants, devra être effectif au plus tard dans les 48 heures à compter du 7 Mai 2023. Il conviendra de redescendre les colis sur le quai de déchargement au niveau -4 en indiquant clairement sur chaque colis:
- nom du transporteur
- n° de compte client et nom du destinataire
- adresse de destinatation detaillée

et d'appeler le transporteur de votre choix (liste des transporteurs agréés à la fin du dossier)
POUR MÉMOIRE :
DHL 0809 40 02 13 / UPS 0173 00 66 61 / FEDEX 0820 12 38 00 / TNT 0825 03 30 33

La responsabilité du Grimaldi Forum ne saurait être engagée en aucune manière sur la disparition ou destruction de tout matériel laissé sur le quai passé ce délai.

Le Grimaldi Forum ne dispose pas de locaux destinés au stockage des emballages vides pendant la durée des expositions. Ceux-ci doivent donc être immédiatement evacués au fur et à mesure du montage et, si besoin, ramenés au moment du démontage.
L'enlèvement des emballages perdus résultant du montage des expositions (caisses, cartons, etc.) est à la charge des exposants qui peuvent demander au Grimaldi Forum, à titre onéreux, la mise en place et l'enlèvement de containers à ordures.

1.7 NETTOYAGE

Le Grimaldi Forum assure le nettoyage journalier des allées et parties communes des espaces d'exposition.
Le nettoyage des stands est à la charge des exposants, sauf disposition contraire prise par l'organisateur.

A la fin de la manifestation, l'espace doit être rendu propre de tous déchets. Il appartient à l'exposant de prévoir l'évacuation de ses déchets et dans le cas de surfaces nues de tous les éléments du stand y compris la moquette.
Le Grimaldi Forum peut mettre à la disposition des monteurs de stands des bennes (déchets et/ou bois) sous réserve de commande et acceptation de devis préalable.
L'enlèvement des déchets abandonnés sur place sera facturé à l'exposant sur simple présentation d'un constat unilatéral réalisé par le Grimaldi Forum. L'exposant pourra au moment de son départ, faire constater par le chargé sécurité sur place, qu'il quitte son stand en laissant l'espace propre.

1.8 SURVEILLANCE, CONTRÔLE DES ACCÈS

La surveillance générale du Grimaldi Forum est assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par son propre service de sécurité.
Le bâtiment est équipé d'un système de vidéosurveillance. La surveillance personnalisée d'un stand est à la charge de l'exposant (Voir détails dans le « Catalogue Grimaldi Forum »).
L'accès au bâtiment est conditionné par la présentation d'un badge délivré par l'organisateur, qui en fournit le modèle au Grimaldi Forum avant le début de la manifestation.
Le Grimaldi Forum se réserve le droit de refuser l'accès au bâtiment à toute personne dont l'attitude ou la tenue vestimentaire serait jugée incompatible avec l'image de l'établissement et la qualité des lieux, ou qui refuserait de se conformer au règlement de sécurité des lieux.

1.9 ASSURANCES

L'exposant devra souscrire une assurance responsabilité civile tant à l'égard des tiers qu'à l'égard du Grimaldi Forum, ainsi qu'une garantie dommages pour les biens lui appartenant ou qui lui ont été confiés. Ces contrats devront prévoir une renonciation à recours contre le Grimaldi Forum et ses assureurs. Une copie de cette police d'assurance devra être remise au Grimaldi Forum avant l'ouverture du salon.
Le Grimaldi Forum sera dégagé de toute responsabilité à l'égard des exposants et / ou des tiers.

MERCI D'IMPRIMER CETTE ÉTIQUETTE ET DE LA COLLER SUR CHAQUE COLIS

ADRESSE DE LIVRAISON
GRIMALDI FORUM
10 Avenue Princesse Grâce
MC 98000 Monaco

OHI Organisation Hydrographique Internationale

MENTIONS OBLIGATOIRES :

Tout colis sera refusé sans ces informations

MANIFESTATION :	
NOM DU STAND :	
N° DU STAND :	
NOM DE LA SOCIÉTÉ :	
RESPONSABLE DU STAND :	
N° DE PORTABLE DU RESPONSABLE :	

1.10 IMPÔTS - TAXES - DROITS

L'Exposant s'acquittera des impôts, taxes et contributions diverses, devant s'appliquer conformément à la législation en vigueur. Les exposants étrangers bénéficiant d'un remboursement de TVA, peuvent faire appel aux services d'un représentant fiscal tel que **MATHEZ MONACO INTERNATIONAL**.
L'exposant devra respecter la réglementation de la propriété littéraire et artistique, conclure tous les accords préalables avec les organismes concernés, en particulier la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.) et régler les droits et taxes qui seraient dus à cet organisme.
Pour tous renseignements :

SACEM MONACO
Mme Johanna LIVOTI
Palais de la Scala
1 avenue Henry Dunant
98000 MONACO
Tél : +377 93 50 96 48
dl.monaco@sacem.fr

MATHEZ MONACO INTERNATIONAL
19 avenue des Castelans
Stade Louis II
98000 MONACO
Tel : +377 93 101 330
Fax : +377 93 101 331
mco@mmci.mc

L'Exposant est informé que le Grimaldi Forum peut-être amené à effectuer des photographies de la manifestation sur lesquelles figurent les participants et/ou les marques ou logos des entreprises présentes. Ces photographies sont susceptibles d'être utilisées sur tous supports d'illustration destinés aux clients et/ou prospects du Grimaldi Forum. Tout Exposant ne souhaitant pas que les photographies - sur lesquelles figure l'image de sa personne ou du logo/marque de son entreprise - soient utilisées, est prié de communiquer son refus au Grimaldi Forum qui s'engage alors à flouter ou à ne pas utiliser lesdites images.

1.11 DOUANE

L'ensemble des opérations douanières devra être réalisé auprès de l'un de nos transitaires agréés (Détails dans « Prestataires Agréés »).

1.12 ANIMAUX

Sauf autorisation écrite et préalable du Grimaldi Forum, l'introduction d'animaux dans l'enceinte du Grimaldi Forum est formellement interdite.

1.13 CIGARETTES

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du Grimaldi Forum.

1.14 RESTAURATION

FAVI SUR STAND

SARL FAVI TRAITEUR
«Le Continental»
Place des Moulins, MC 98000 MONACO
Tél : +377 97 97 67 15
E-Mail : favitraiteur@somavi.fr
http://livraisonsurstand.groupepavillon.fr

Le Grimaldi Forum met à la disposition des exposants un service « livraison sur stand» permettant de commander boissons et nourriture. Pour toute demande supplémentaire le Grimaldi Forum se tient à votre disposition pour l'établissement d'un devis selon vos souhaits.

- **Notre bâtiment a été conçu et géré dès le départ de manière à respecter l'environnement.**
  Isolation thermique naturelle, utilisation de l'eau de mer comme source d'énergie renouvelable, campagne de sensibilisation sur site pour inciter à adopter le réflexe Act Green...

- **Les équipes du Grimaldi Forum Monaco se sont engagées à adopter des gestes respectueux de l'environnement dans leur quotidien professionnel en signant une «charte d'éco-responsabilité».**
  Plusieurs mesures Act Green ont été prises : utilisation de papier recyclé ou labelisé, poubelles de tri sélectif, politique d'achats verts, éclairage à basse consommation, filières de recyclage pour les moquettes et la signalétique ainsi que le bois, gestion optimisée de la climatisation.
  Nos fournisseurs et partenaires ont été sensibilisés à notre démarche environnementale et invités à signer et respecter la «**charte des fournisseurs et prestataires**».

- Afin de limiter de manière la plus optimale possible l'impact environnemental du salon et dans le cadre de sa démarche globale lié au développement durable, le Grimaldi Forum vous propose une **nouvelle organisation de la gestion des déchets** et s'engage à utiliser des **produits éco-labéllisés** sélectionnés, de la moquette recyclée sur les stands et s'implique au quotidien dans les consignes du **tri sélectif** et de **recyclage** :

- Pendant la durée du montage, le GFM met à la disposition des monteurs de stands plusieurs sortes de containers afin de permettre un recyclage adapté de leurs petits déchets :
  - Cartons et emballages
  - Verres
  - Bois
  - Papier
  - Matières non valorisables (déchets ménagers, plastiques, moquettes non recyclables…).

  Le plan de positionnement des containers est à disposition sur site.

- Chaque soir pendant le salon, merci de déposer vos déchets dans les allées en séparant les bouteilles et les cartons des autres déchets.
  Le Grimaldi Forum peut mettre à la disposition des monteurs de stands des bennes (déchets et/ou bois) sous réserve de commande et acceptation de devis préalable, pour laisser un espace propre.

2.1 ACCÈS EN PRINCIPAUTÉ

Interdiction à tous les poids lourds, de circuler tous les jours de 8h00 à 9h00 en Principauté

Les exposants et/ou transporteurs sont tenus de respecter :
• la réglementation relative aux enlèvements et transports de marchandises en vigueur en Principauté.
• la période d'interdiction de circuler en Principauté : il est interdit aux poids lourds dont le PTAC est supérieur à 3.5 tonnes, de circuler tous les jours de **8h00 à 9h00**
• les itinéraires d'accès / départ *(voir plans joints)* : en dehors de ces itinéraires, la circulation des véhicules de plus de 7.5t est interdite en Principauté.

En conséquence, il est conseillé aux exposants et/ou leur transporteur de s'assurer des services de l'un des prestataires agréés par le Grimaldi Forum pour acheminer leurs produits sur site.
• Guide des dispositions relatives à l'utilisation et à l'occupation de la voie publique

2.2 ACCÈS AU GRIMALDI FORUM

Retrouvez ici l'accès à emprunter pour cet évènement

→ QUAI A S2

2.3 FONCTIONNEMENT DES AIRES DE DÉCHARGEMENT

Les aires de déchargement ne sont pas des parkings. Leur occupation est limitée dans la durée.

L'accès aux différents espaces du Grimaldi Forum se fera par :
- **Quai A (S2)** : aire de déchargement intérieure située au niveau -4.
Hauteur limitée dans la rampe d'accès à 4.00m

Une période de 20 minutes pour le déchargement ou le rechargement est accordée à titre gratuit. En cas de réel besoin, la gratuité peut être étendue à une durée de 2 heures. Dans ce cas, une contre marque sera délivrée au chauffeur. Au-delà de la période de gratuité, le tarif appliqué est de 20.00€ de l'heure (tarif en vigueur au 1er janvier 2019).

Pour faciliter l'arrivée de votre camion, merci de remplir et renvoyer le formulaire «**DÉCHARGEMENT / RECHARGEMENT**». *Disponible ici* →

2.4 CONVOIS EXCEPTIONNELS

En fonction des spécificités de la voirie en Principauté (pont, tunnel, etc.), les véhicules dont les dimensions sont supérieures à : **Longueur : 18 m 75** / **Largeur : 2 m 60** / **Hauteur : 4 m 30** doivent faire l'objet d'une escorte par la Sûreté Publique Monégasque.
Les demandes d'escorte s'effectuent à l'aide d'un **Formulaire Officiel**. Disponible ici : **FORMULAIRE**

Nous invitons les exposants à transmettre à leur transporteur l'ensemble de ces informations : conditions de circulation, demande de stationnement et de convois exceptionnels, plans d'accès.
Il est conseillé d'apposer le nom de la manifestation sur le pare-brise afin de circuler au mieux dans Monaco.

2.5 STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS

Seul l'accès aux quais de livraison sera organisé par le Grimaldi Forum. Le stationnement camion étant impossible en Principauté, il conviendra à chacun de s'organiser en conséquence. Pour de plus amples informations merci de vous adresser au chargé exposant.

2.6 STATIONNEMENT DES VÉHICULES LÉGERS
Inférieur à 2.10m de hauteur

Un tarif préférentiel de 12,50€ par jour est accordé aux exposants, sous réserve de places disponibles dans l'un des parkings suivant (tarif en vigueur au 1er janvier 2019) :

L'application de ce forfait préférentiel sera subordonnée à la remise d'une contremarque que les exposants pourront retirer auprès des organisateurs (1 contremarque nécessaire par sortie du parking). Les droits correspondants seront payables par chaque exposant aux caisses automatiques du parking. Les chauffeurs devront y insérer leur ticket d'entrée puis la contremarque.

Retrouvez l'ensemble des disponibilités des Parkings sur https://www.monaco-parkings.mc/dispo

Pour tous renseignements complémentaires, nos services se tiennent à votre entière disposition.
Tél. : + 377 99 99 22 16 / Laura PASTORELLI - assistancetransport@grimaldiforum.com

2.7 PLAN D'ACCÈS

Les accès indiqués sur le plan sont susceptibles d'être modifiés en fonction des travaux en Principauté

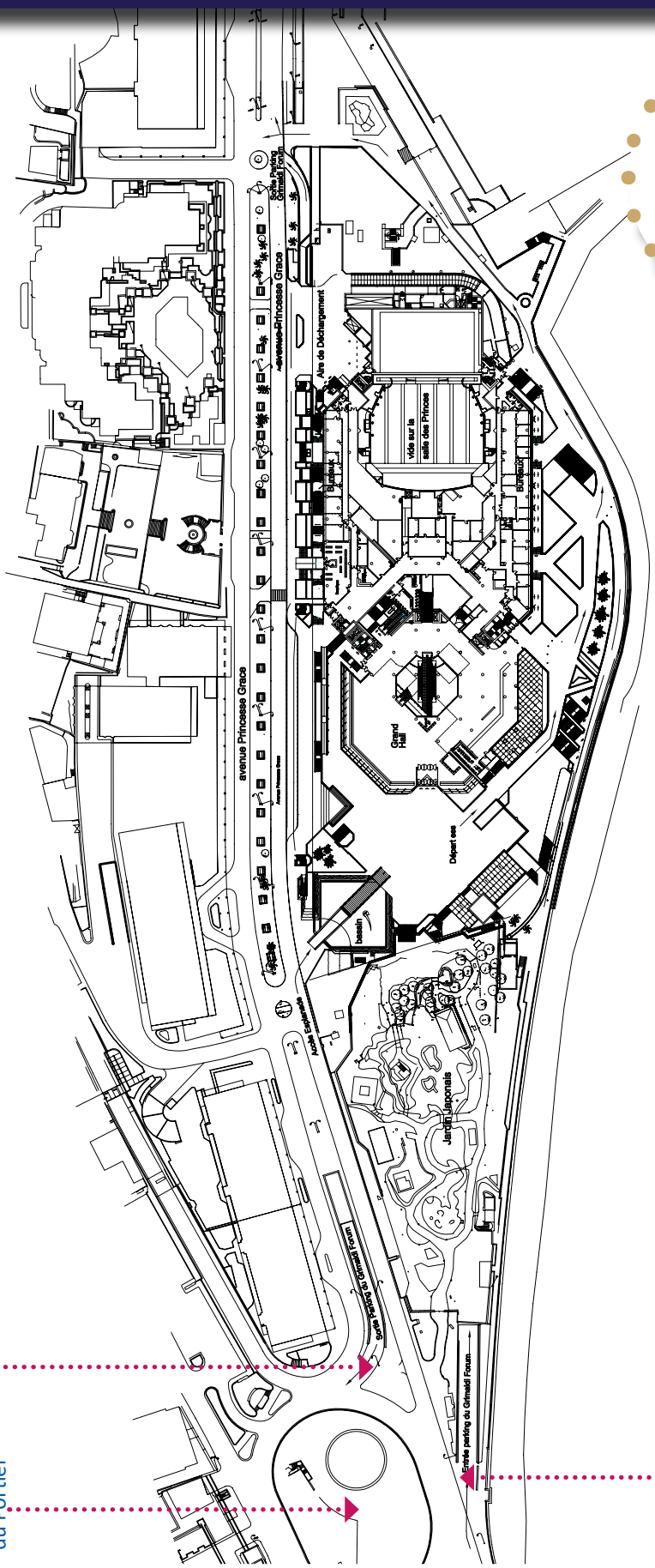

Sortie Parking Public du Grimaldi Forum
Sortie Parking Bus

Sortie Aire de Déchargement Intérieure
QUAI A

Rond-Point
du Portier

Entrée Parking Public du Grimaldi Forum
Entrée Parking Bus

Entrée Aire de Déchargement Intérieure
QUAI A

Afin de faciliter la reconnaissance des camions, merci de **remplir et d'apposer** dans chacun des véhicules l'étiquette camion page suivante et *disponible ici*

MERCI D'IMPRIMER CETTE ÉTIQUETTE ET DE L'APPOSER SUR LE PAREBRISE DU CAMION À DESTINATION DU GRIMALDI FORUM

GRIMALDIFORUM MONACO

MENTIONS OBLIGATOIRES :

MANIFESTATION :	
NOM DU STAND :	
N° À JOINDRE :	

Interdiction à tous les poids lourds, de circuler tous les jours de 8h00 à 9h00 en Principauté.

Circulation des poids lourds interdite entre 8h et 9h tous les jours

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

GRIMALDI FORUM MONACO
Dispositions relatives au transport des marchandises

GRIMALDI FORUM MONACO

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises par véhicules jusqu'à 7.5Tà destination ou en provenance d'ITALIE
Possibilité de tonnage supérieur avec dérogation.

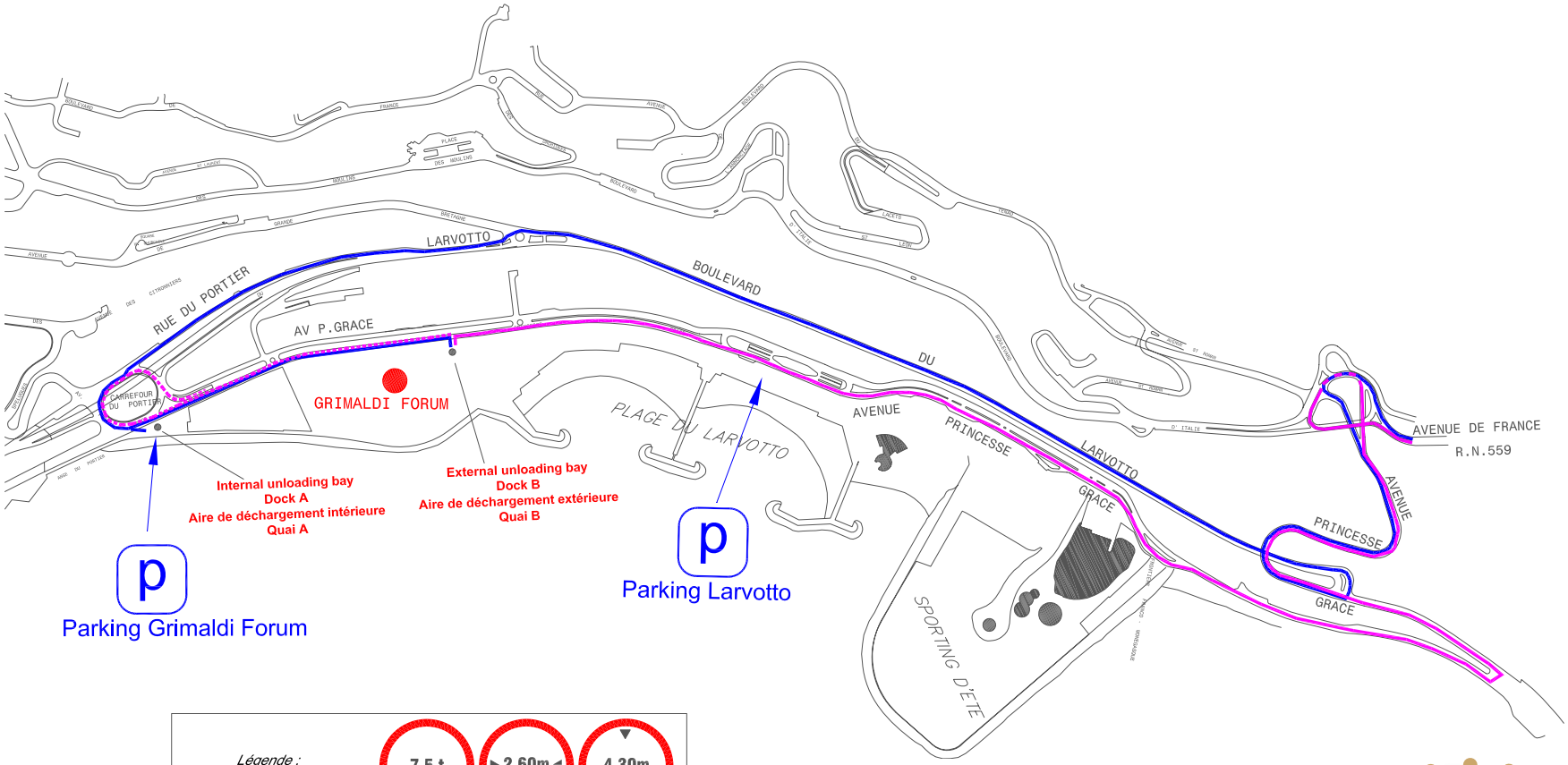

Légende :

Itinéraire d'accès depuis l'Italie.

7,5 t | ▶ 2,60m ◀ | 4,30m

Itinéraire de départ vers l'Italie

7,5 t | ▶ 2,60m ◀ | 3,80m

Interdiction à tous les poids lourds, de circuler tous les jours de 8h00 à 9h00 en Principauté.

L'utilisation de chariots et engins de manutention propre aux exposants est soumise à autorisation préalable du Grimaldi Forum

3.1 MONTE-CHARGE

L'accès aux différents espaces du Grimaldi Forum s'effectue par les monte-charges suivants :

	MC 1	MC 2
Charges Utile (Tonnes)	4.50	4.80
Dimension Cabine (m) Largeur * Profondeur Hauteur	 2.00 3.95 2.20	 2.00 4.30 2.20
Passage libre (m) Largeur Hauteur	 1.58 2.08	 1.58 2.08
Espaces Desservis Niveau 2	Génois	Guelfe
Niveau 1	Ravel Indigo	Ravel
Niveau 0	Hall	/
Niveau -1	Diaghilev Est	Diaghilev Nord & Sud
Niveau -2	Foyer sup salles de comm	Foyer sup salles de comm
Niveau -4	Aire déchargement Intérieure	Aire déchargement Intérieure

*Nota : Hors encombrement des mains courantes

3.2 CHARGES ADMISSIBLES

Les charges au sol admissibles dans les principaux espaces d'exposition sont les suivantes :

FOYER DES SALLES DE COMMISSIONS (RDC INFÉRIEUR)	500 kg par m²
ESPACE HALL (NIVEAU 0)	500 kg par m²

Ces charges sont à respecter non seulement pour l'installation des matériels exposés mais également pour leur transport à l'intérieur du Grimaldi Forum.

3.3 HAUTEUR SOUS PLAFOND

Les hauteurs sous plafond pouvant varier dans les espaces d'exposition, l'exposant s'adressera à la Direction des Manifestations pour obtenir toutes précisions à ce sujet, en fonction de l'emplacement de son stand, si nécessaire.

3.4 BRANCHEMENTS D'EAU

Toute demande de branchements devra faire l'objet d'une étude particulière et d'un devis correspondant établi par la Direction des Manifestations.

4.1 RÈGLE DE SÉCURITÉ

A/ CHARGÉ DE SÉCURITÉ

Pour la conception, la réalisation et l'utilisation de son stand, l'exposant doit respecter :
- les prescriptions légales et réglementaires Monégasque portant sur la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public
- les consignes qui lui seront données par le chargé de sécurité, ou éventuellement par le personnel du service de sécurité permanent.

Le Chargé de sécurité désigné par l'organisateur est :
GRIMALDI FORUM
Service Sécurité Incendie
Tél : +377 99 99 22 00
L'exposant soumettra pour avis à ce chargé de sécurité, au plus tard deux mois avant l'ouverture de la manifestation, un dossier présentant son projet.

Pour les stands non réalisés par le Grimaldi Forum, ce dossier comportera au minimum une notice décrivant le stand envisagé et accompagné si besoin :
- des plans
- d'une note de calcul (notamment pour les stands à étage)
- des détails concernant l'utilisation éventuelle de plafonds ou vélums pleins
- du «**QUESTIONNAIRE SÉCURITÉ**» dans la rubrique «**BON DE COMMANDE**» complété de tous les procès-verbaux de réaction au feu
- d'un descriptif de l'installation électrique projetée
- de la fiche «**DÉCLARATION DE MACHINE OU APPAREIL EN FONCTIONNEMENT**» dans la rubrique «**BON DE COMMANDE**»

Le cas échéant, le projet sera adapté en fonction des impératifs de sécurité notifiés par le chargé de sécurité. L'attestation de conformité des installations électriques non réalisées par le Grimaldi Forum devra être remise au chargé de sécurité au plus tard la veille du passage de la Commission de Sécurité.

Dans le cas où le stand a une dérogation pour dépasser la hauteur définie par l'organisateur pour l'ensemble du salon, il est impératif de prévoir les finitions de décoration pour la partie arrière du stand.

B/ MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux utilisés dans la construction des stands devront respecter les classements exigés dans le questionnaire de sécurité. Ces classements seront justifiés par des procès-verbaux, en cours de validité, établis par des laboratoires agréés.
Il est rappelé que le procès-verbal fourni doit correspondre à l'ensemble support / adhésif / revêtement réellement mis en œuvre sur le stand. Les réactions au feu demandées se réfèrent à la réglementation française, laquelle n'admet pas à ce jour d'équivalence avec d'autres réglementations.
À titre indicatif, la classification Française, est la suivante :
MO = Incombustible
M1 = Non inflammable
M2 = Difficilement inflammable
M3 = Moyennement inflammable
M4 = Facilement inflammable.

C/ ENSEIGNES

Aucune enseigne ne pourra être réalisée avec des signaux blancs sur fond vert, ces couleurs étant exclusivement réservées à la sécurité, pour le balisage des dégagements.

D/ PLANCHERS

Tout stand disposant d'un plancher technique d'une hauteur de 2 cm devra être aménagé de manière à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite grâce à une rampe PMR. Celle-ci doit prévoir une pente à 10% pour une longueur inférieure ou égale à 0,50 m et 8% pour une longueur supérieure à 0,50 m et inférieure ou égale à 2 m. Sa largeur devra être de 0.80m.

E/ BALISAGE ET ACCÈS AUX MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE

Les constructions et aménagements de stands ne doivent pas cacher les inscriptions signalant les dégagements ou cheminements d'évacuation. Ils ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux moyens de secours et d'alarme, extincteurs, robinets d'incendie armés (R.I.A), boîtiers bris de glace et téléphones muraux, ni gêner leur visibilité.

F/ INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES STANDS

L'alimentation électrique du stand est du ressort exclusif du Grimaldi Forum. Les installations réalisées par l'exposant seront faites à partir du boitier existant et sous son entière responsabilité. Cette installation doit être réalisée par des professionnels ou des personnes ayant une parfaite connaissance du règlement de sécurité en la matière.
Les formulaires de sécurité doivent être remplis par l'installateur du stand. Le tableau ou le boitier électrique du stand doit être inaccessible au public, tout en restant facilement accessible en cas de besoin.
En dehors des heures d'ouverture de la manifestation, le courant sera coupé sur les stands. Dans le cas où le courant serait nécessaire 24H /24H il conviendrait d'en faire la demande à la Direction des Manifestations. Les installations non conformes ne seront pas alimentées.

SONT INTERDITS :

- Toute modification des caractéristiques techniques du tableau de branchement (emplacement, disjoncteurs, fusibles,...)
- Câbles comportant des conducteurs d'une section inférieure à 1,5 mm^2 tout au moins pour les alimentations
- Câbles isolés pour une tension inférieure à 500 V, Câble H03 VH-H (Scindex)
- Epissures
- Connexions non protégées par des boîtes de dérivation genre «plexo»
- Fiches et prises multiples (triplettes) 2P-6 A
- Douilles voleuses
- Lampes à décharge non conformes à la norme NFC 15 150.

SONT IMPÉRATIFS :

- Tableau accessible en permanence (Inaccessible au public)
- Disjoncteur coupé en l'absence du personnel du stand si tableau dans un local fermant à clef
- Matériel de classe 1 relié au conducteur de terre ⏚
- Luminaires équipés de lampes halogènes: hauteur 2m25 minimum, fixés solidement, éloignés de tous matériaux inflammables et équipés d'écrans de sécurité en verre ou en matière équivalente (les grilles métalliques ne sont plus autorisées)
- Matériel de classe 2 double isolation Symbole ⧈
- Guirlandes d'illumination : câbles de catégorie C2 et douilles raccordées de façon inamovible aux conducteurs qui les alimentent

SONT RECOMMANDÉS OU AUTORISÉS :

- Blocs multiprises et prises multiples (triplettes) 2P + T 10/16 A

G/ MATIÈRES COMBUSTIBLES

- Le stockage de bois, papier, paille, cartons, emballages divers -pouvant constituer un aliment pour le feu en cas d'incendie- est interdit dans les surfaces d'exposition, les stands, leurs arrières et leurs cabines.
- L'utilisation de gaz et liquides inflammables est formellement interdite à l'intérieur du Grimaldi Forum.

H/ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'exposant s'engage à faire respecter par le personnel, intervenant directement ou indirectement pour son compte au Grimaldi Forum, les obligations relatives aux consignes de sécurité du travailleur et au port obligatoire des Equipements de Protection Individuel (E.P.I.) dans les situations professionnelles qui les nécessitent.
Tout manquement à ces consignes de sécurité engage sa responsabilité.
Le Grimaldi Forum se réserve le droit d'interrompre une situation de travail jugée dangereuse.

I/ PROTECTION DU PUBLIC

Toutes les présentations et démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant. Les organes en mouvement, les surfaces chaudes, les pointes, les tranchants, doivent être soit protégés par un écran ou un carter rigide, solidement fixé, et bien adapté, soit placés en retrait d'au moins 1 mètre des circulations.
Le public doit être tenu à l'écart des aires de présentation en évolution.

Si des matériels à vérins hydrauliques sont exposés en position statique haute, les sécurités hydrauliques devront être doublées par un dispositif mécanique s'opposant à tout reploiement intempestif.
Tous les matériels doivent être correctement stabilisés pour éviter les risques de renversement.

J/ COMMISSION DE SÉCURITÉ

Les aménagements des stands devront être terminés lors du passage de la commission de sécurité, avant l'ouverture de la manifestation au public. L'exposant, ou son mandataire qualifié, devra être présent sur son stand lors de ce contrôle et être en mesure de fournir tous renseignements concernant les installations et les matériaux utilisés. Les décisions prises par l'autorité administrative, après avis de la Commission lors de sa visite, peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'ouverture d'un stand et sont immédiatement exécutoires.
Le Grimaldi Forum et l'organisateur déclinent toute responsabilité en cas de fermeture d'un stand, demandé par la Commission de Sécurité, pour inobservation des règlements.

Merci de remplir et renvoyer les formulaires « **SÉCURITÉ** ».
RETOURS OBLIGATOIRES POUR L'OUVERTURE DU STAND. *Disponible ici*

RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE RETOUR :

1er Décembre 2022

RETOUR OBLIGATOIRE

6.1 FICHE DE RENSEIGNEMENTS

TYPE DE STAND CHOISI

☐ Choix d'un stand fourni par le GFM => voir page 23 et suivantes

☐ Stand nu (développé par l'exposant) => voir page 26 et suivantes

Surface demandée m²

Conformément à la LCA06 : **9m² max pris en charge par l'OHI**. La surface supplémentaire, si disponible, sera facturé à l'état membre. Un schéma approximatif peut completer le formulaire.

Le formulaire doit être retourné avant le **1er décembre** conformément à la LCA06. Le reste du dossier (mobiliers, bon de commande...) pourra être repondu plus tard.

CONTACT

Nom du stand : .....

CONTACT PRÉPARATION ET SUIVI DE DOSSIER

Nom : ..... Société : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

RESPONSABLE DU STAND SUR PLACE

Nom : ..... Société : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

STANDISTE (si différent du stand équipé fourni par le GFM)

Nom : ..... Société : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

STAND MODULAIRE BASE - 9M²

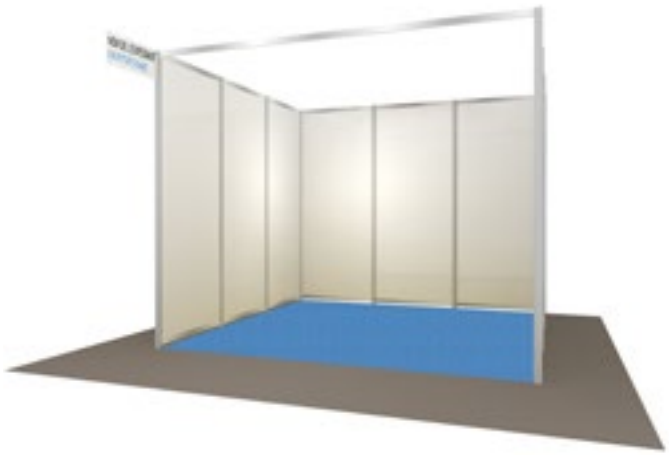

RÉSERVÉ AUPRÈS DE L'ORGANISATEUR

- Montants en profilés d'aluminium anodisé
- Panneaux de remplissage en mélaminé blanc sur 3 côtés
- Raidisseur de façade en aluminium anodisé
- Moquette de couleur (selon choix de l'organisateur)
- Une enseigne en drapeau 600 X 200 par stand
- 1 puissance électrique de 2 KW répartie par stand
- 1 spots de 75W LED sur rail par base de 3m²
- Nettoyage remise en état des stands avant ouverture
- Nettoyage journalier du stand
- Mobilier (voir page suivante)

L'accrochage sur les panneaux mélaminés au moyen de clous, punaises, agrafes, adhésifs, etc... est interdit. Il est recommandé d'utiliser pour cela des systèmes type crochet et chaînette ou adhésifs fournis par le Grimaldi Forum.

Tous nos matériaux sont stockés sur place limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liés à un quelconque transport.

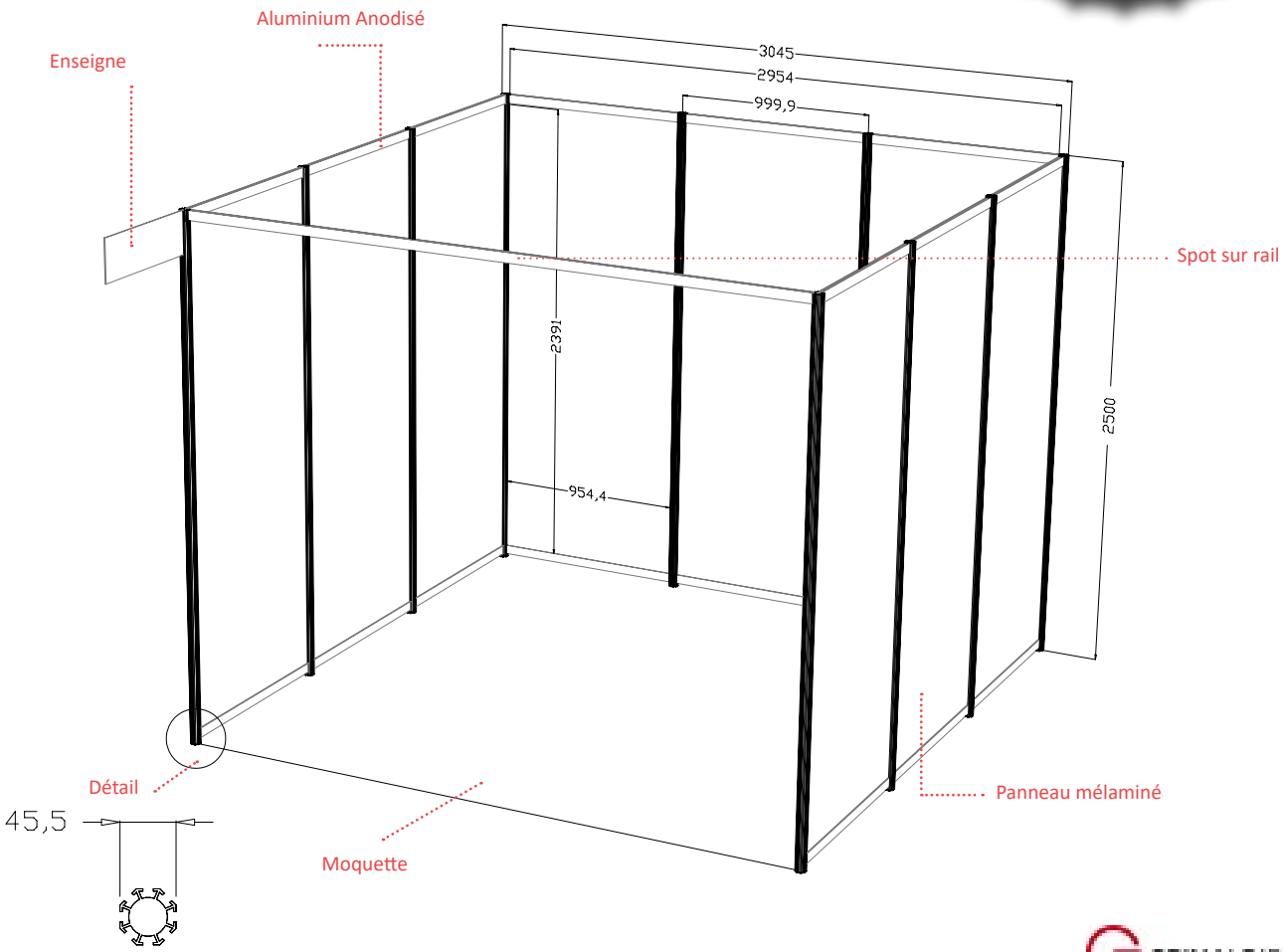

RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE RETOUR :

3 Avril 2023

CHOIX DU MOBILIER INCLUS SUR VOTRE STAND

☐ **Pas de mobilier** (choix préféré si le stand n'est pas continuellement occupé)

☐ **Configuration assise basse** (2 chaises + 1 table)

2 fauteuils blancs TARA (FTA11) + 1 table blanche CIRCUS diamètre 75cm avec pied chromé (HD01)

☐ **Configuration assise haute** (3 tabourets + 1 mange-debout)

ensemble blanc MAXIMA (MAXIMA81)

GRIMALDIFORUM
MONACO

CHOISISSEZ LE GRIMALDI FORUM POUR LA CONCEPTION DE VOTRE STAND

- SOLUTIONS ILLIMITÉES
- TOUS LES SERVICES NÉCESSAIRES
- EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE INTERNE
- DISPONIBLE À TOUT MOMENT
- UN CONTACT DÉDIÉ

LAISSEZ LE GRIMALDI FORUM MONACO ÊTRE LE PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS !

DÉCOUVREZ NOTRE BOOK

POUR VOIR NOS PRÉCÉDENTES CRÉATIONS

... et découvrez nos
STANDS (D)ECO !

Pour toutes questions, merci de contacter :
Hervé MASSON : +377 99 99 22 25 - hmasson@grimaldiforum.com

INTERNET

CONNEXION PRO

Cette connexion inclus 1 prise RJ45 ou 1 antenne WIFI (au choix) :

☐ **FILAIRE RJ45**

☐ **WIFI** *Avec SSID et mot de passe*

• Si WIFI *(minimum 8 caractères)*
SSID : .....
Mot de passe : .....

ATTENTION : si ce choix n'est pas déterminé par l'exposant, la connexion sera automatiquement configurée en WIFI.

FORFAIT 5 JOURS
(4 j d'exploitation + installation la veille)

5MB	**1329,00 € HT**
10MB	**2082,00 € HT**
20MB	**3288,00 € HT**
30MB	**4275,00 € HT**

Jusqu'à 200 Mb sur devis.

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES Uniquement pour LES CONNEXIONS PRO

FILAIRE

ACCÈS SUPPLÉMENTAIRE FILAIRE - PRISE RJ45 — **100,00 € HT** par prestation

MISE À DISPOSITION ADRESSE IP FIXE/PUBLIQUE — **100,00 € HT** par prestation

PERSONNEL

CONFIGURATION PARTICULIÈRE (AIDE AU PARAMÉTRAGE) — **110,00 € HT** par heure

Merci d'indiquer **la position de la prise RJ45** dans la fiche « **SCHÉMA DU STAND** »
Disponible ici →

SSID : ..... Mot de passe : ..... (min 8 caractères)

BONS DE COMMANDE

DOSSIER EXPOSANT I GRIMALDI FORUM MONACO

- Bon de commande
- Schéma du stand
- Formulaires SÉCURITÉ
- Formulaires CAMION

DOSSIER À NOUS RETOURNER DANS SON INTÉGRALITÉ.

6.1 FICHE DE RENSEIGNEMENT

Même dans le cas où vous ne commandez aucune prestation complémentaire,
IL EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES EXPOSANTS de remplir et retourner cette page
au Chargé(e) Exposants, ainsi que le schéma stand à l'adresse ci-dessous.

VOTRE CHARGÉ(E) EXPOSANTS
Matthieu TESTORY
mtestory@grimaldiforum.com

RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE RETOUR :
20% de majoration après cette date

3 Avril 2023

CONTACT

Nom du stand : ..... N° du stand : .....

CONTACT PRÉPARATION ET SUIVI DE DOSSIER

Nom : ..... Société : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

RESPONSABLE DU STAND SUR PLACE

Nom : ..... Société : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

STANDISTE

Nom : ..... Société : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

COORDONNÉES DE FACTURATION

Raison sociale : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
N° de TVA intracommunautaire (entreprises européennes) : .....

TYPE DE STAND UTILISÉ

Nous avons réservé un emplacement de ..... m^2

- ☐ Nous possédons notre propre stand et en assurons le montage
- ☐ Nous utiliserons le stand équipé fourni par l'organisation
- ☐ Nous désirons prendre contact avec le GFM pour l'étude et la réalisation d'un stand personnalisé

Merci d'indiquer ici **le libellé de l'enseigne** incluse dans votre stand équipé :

(20 caractères maximum)

	DURÉE	NOMBRE		PRIX UNIT. HT	TOTAL HT
INTERNET					
CONNEXION PRO (à personnaliser débit de X + set up)	**Choix de votre connexion :** ☐ FILAIRE ☐ WIFI				
Débit de **5MB**	Forfait 4 jours		unité(s)	1329,00 €	
Débit de **10MB**	Forfait 4 jours		unité(s)	2082,00 €	
Débit de **20MB**	Forfait 4 jours		unité(s)	3288,00 €	
Débit de **30MB**	Forfait 4 jours		unité(s)	4275,00 €	
OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES (uniquement pour les connexions pro)					
FILAIRE					
Accès supplémentaire filaire - prise RJ45	Forfait salon		unité(s)	100,00 €	
Mise à disposition adresse IP fixe/publique	Forfait salon		unité(s)	100,00 €	
PERSONNEL					
Configuration particulière (aide au paramétrage)	Forfait salon		heure(s)	110,00 €	
				TOTAL HT	
				TVA 20%*	
				TOTAL TTC	

*Facturation H.T. pour tous les pays hors France et Monaco. Numéro de TVA Intracommunautaire à renseigner OBLIGATOIREMENT.

CONDITIONS DE PAIEMENT : 100% DU MONTANT TTC À LA COMMANDE OBLIGATOIRE
Les commandes non accompagnées de la totalité du règlement TTC (chèque, virement ou carte de crédit) ne seront pas prises en considération. Frais bancaires à la charge du donneur d'ordre.

BON POUR COMMANDE :

*La présente signature vaut adhésion complète et sans réserve aux conditions générales de location et de vente, le client reconnaissant les avoir reçues et en avoir pris connaissance. Dans le cas de paiement par carte, la présente signature du porteur de la carte valide l'autorisation de débit pour le montant TTC indiqué.

Signature* et cachet

6.5 SCHÉMA DU STAND

VOTRE CHARGÉ(E) EXPOSANTS
Matthieu TESTORY
mtestory@grimaldiforum.com

RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE RETOUR :

3 Avril 2023

Nom du stand : ..... N° du stand : .....

Situez vos besoins au moyen des symboles suivants :

Boitier électrique

Spots

Connexion internet filaire

RETOUR OBLIGATOIRE

N°/Nom du stand voisin ou N°/Nom de l'allée

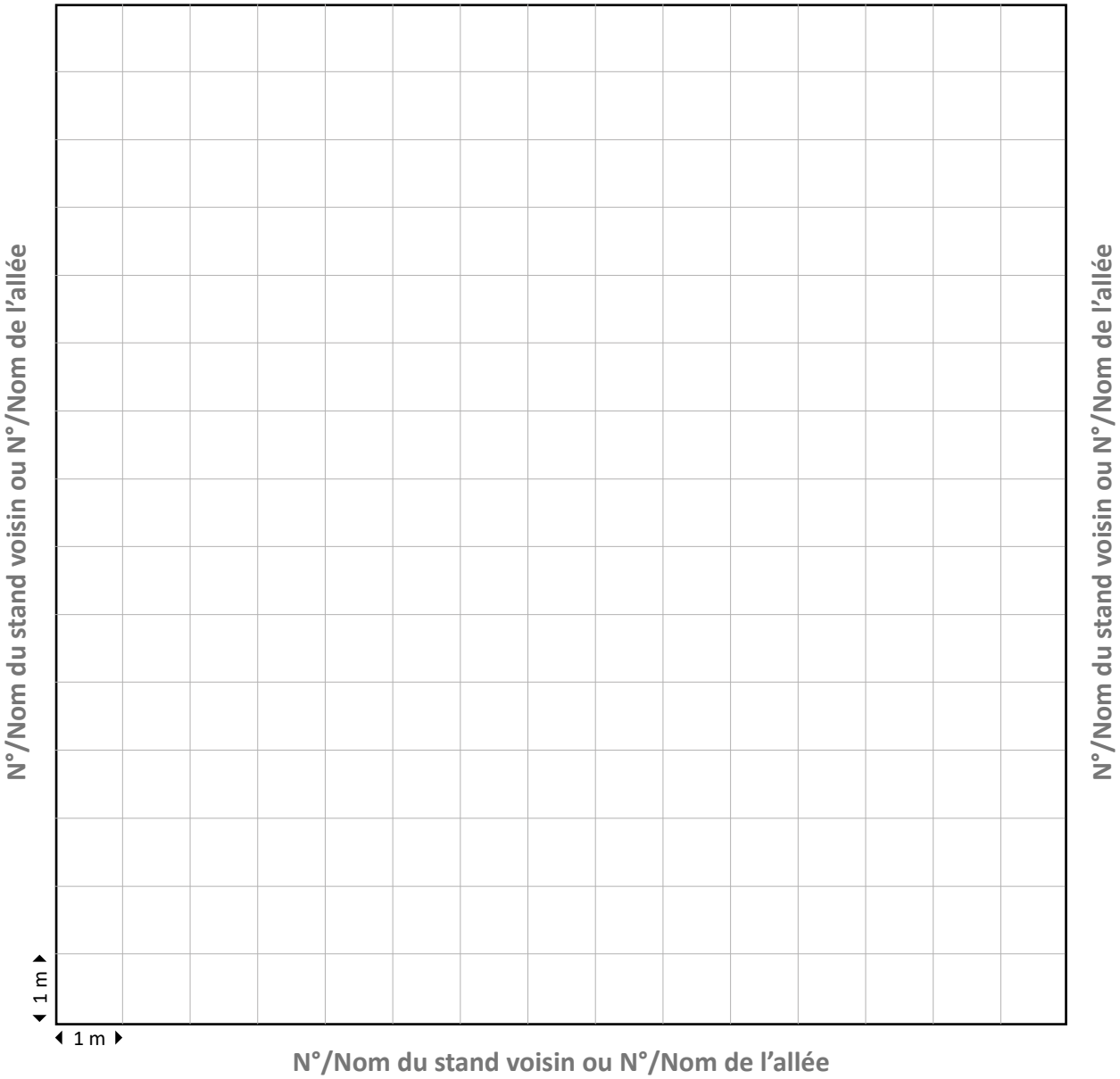

RETOUR OBLIGATOIRE STANDS NUS

6.6 SÉCURITÉ : FICHE DE RENSEIGNEMENT

VOTRE CHARGÉ(E) EXPOSANTS
Matthieu TESTORY
mtestory@grimaldiforum.com

RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE RETOUR :

3 Avril 2023

Nom du stand : ..... N° du stand : .....

SOCIÉTÉ

Raison sociale : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Responsable du stand : .....
Fonction : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

STANDISTE/DÉCORATEUR

Raison sociale : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Responsable du stand : .....
Fonction : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

- **Déclaration d'appareils en fonctionnement** : si vous n'avez rien à déclarer, cochez simplement la case correspondante
  - ☐ Je déclare n'apporter, ni utiliser, aucun appareil ou produit nécessitant de remplir ce formulaire
  - ☐ Formulaire ci joint

- **Questionnaire de sécurité :** à remplir uniquement pour les matériaux apportés par vos soins sur le stand (tissus, mobilier, matériaux de construction…). Ne pas remplir pour les équipements ou le mobilier fournis par le GFM.
  - ☐ Je déclare n'apporter ni utiliser aucun appareil ou produit nécessitant de remplir ce formulaire
  - ☐ Formulaire ci joint (*Merci de nous retourner les certificats des matériaux avec ce formulaire)*

- **Stands personnalisés** : merci de nous fournir les plans de votre projet pour approbation par notre chargé de sécurité.

- **Attestation de conformité électrique** : Ne pas remplir pour les stands fournis par le GFM
  - ☐ Je déclare ne pas réaliser d'installation électrique.
  - ☐ Je certifie que les installations électriques sur le stand ont été installées par du personnel compétent et conformément aux règles de l'art, et que les matériels utilisés répondent aux normes en vigueur dans les établissements recevant du public.

Date : .....
Nom: .....
Qualité : .....

Signature : .....

Cachet de l'entreprise

Visa du chargé de sécurité

RETOUR OBLIGATOIRE STANDS NUS

6.7 SÉCURITÉ : DÉCLARATION DE MACHINE OU APPAREIL EN FONCTIONNEMENT

Nom du stand : ..... N° du stand : .....

RISQUE NÉCÉSSITANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION OU UNE DÉCLARATION PARTICULIÈRE

Moteur thermique ou à combustion : .....
Générateur de fumée : .....
Gaz Butane - Propane : .....
Autres gaz dangereux (acétylène, oxygène, hydrogène, etc.) : .....
Nature : .....
Quantité : .....
Source radioactive : .....
Rayon X : .....
Laser : .....
Appareil comportant une flamme nue : .....

RISQUE NÉCÉSSITANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION OU UNE DÉCLARATION PARTICULIÈRE

Source d'énergie électrique supérieure à 100 KVA : .....
Puissance utilisée : .....
Liquides inflammables (autres que ceux des réservoirs de véhicules automobiles) : .....
.....
Nature : .....
Quantité : .....
Mode d'utilisation : .....

TYPE DE MATÉRIEL OU D'APPAREIL PRÉSENTÉ EN FONCTIONNEMENT

Description sommaire : .....
.....
.....

Les matériels présentés en fonctionnement doivent :

- soit comporter des écrans ou carters fixes et bien adaptés mettant hors de portée du public toute partie dangereuse
- soit être disposés de façon que les parties dangereuses soient tenues hors de portée du public, et à tout le moins à une distance d'un mètre des circulations générales.

Les démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant.

RETOUR OBLIGATOIRE STANDS NUS

6.8 SÉCURITÉ : QUESTIONNAIRE SÉCURITÉ

Nom du stand : ..... N° du stand : .....

MATÉRIAUX	ÉPAISSEUR EN MM	DESCRIPTION MARQUE COMMERCIALE	REPÈRE PLAN	CLASSEMENT		
				ÉXIGENCE	PRÉVU	LABORATOIRE N° DU PV
Ossatures				M0 - M1 M2 - M3		
Cloisons				M0 - M1 M2 - M3		
Bois dur				e = 14 mm		
Bois résineux				e = 18 mm		
Contre-plaqué				e = 18 mm		
Aggloméré				e = 18 mm		
Mélaminé				7 ou 8 mm		
Revêtement des cloisons				M0 - M1 M2		
Moquette (sol) Moquette (podium ou estrade)				M3		
Plancher				Si sup à 2cm rampe PMR obligatoire Pente : - 10% si longueur ≤ à 0,50m - 8% si longueur > à 0,50m et ≤ à 2 m. Largeur : 0.80 m Rampe amovible interdite.		
Plafond				M1 - M2		
Velum				Perméable à la fumée si plus de 10% surface salle		
Matières plastiques				M1 - M2		
Peintures				À l'eau		
Tentures rideaux voilages Eléments en relief				M0 - M1 M2		
Eléments transparents ou translucides				Verre : trempé ou feuilleté, PVC ou polycarbonate M1 - M2		
Agencement				M0 - M1 M2 - M3		
Fleurs artificielles				M2		

6.9 FORMULAIRE DÉCHARGEMENT - RECHARGEMENT : TOUS VÉHICULES

Le déchargement / rechargement sur le quai n'est pas considéré comme du stationnement.
Pour toute demande de stationnement merci de remplir le formulaire page suivante.

ASSISTANCE TRANSPORT
Laura PASTORELLI
assistancetransport@grimaldiforum.com

RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE RETOUR :

3 Avril 2023

DÉCHARGEMENT / RECHARGEMENT - PREMIER ARRIVÉ / PREMIER SERVI

Le déchargement ou rechargement est accordé à titre gratuit pour une durée de 20 minutes
ET NE DOIT PAS DEPASSER DEUX HEURES
En cas de réel besoin, et à l'appréciation de l'agent du quai de déchargement, la gratuité peut être étendue à une durée de 2 heures. Dans ce cas, une contre marque sera délivrée au chauffeur.
Au delà de la période de gratuité, l'heure de stationnement sera facturée 20,00€ (tarif en vigueur au 18 décembre 2020)

MERCI DE REMPLIR UN FORMULAIRE PAR VÉHICULE

Nom du stand : ..... N° du stand : .....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORTEUR :

Société : .....
Tél. : .....
Email : .....
Nom du chauffeur : .....
Tél. : .....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VÉHICULE :

Type de véhicule : ☐ Semi-remorque ☐ Van ☐ Camion ☐ Autre (préciser) .....
Numéro d'immatriculation : .....
Caractéristiques : P.T.C..... Longueur..... Largeur..... Hauteur.....

PÉRIODES DE DÉCHARGEMENT / RECHARGEMENT :

DÉCHARGEMENT DU VÉHICULE AU MONTAGE prévu le ..... /..... / 2022 à ..... : ..... h

RECHARGEMENT DU VÉHICULE AU DEMONTAGE prévu le ..... /..... / 2022 à ..... : ..... h

PRESTATAIRES AGRÉÉS

DOSSIER EXPOSANT I GRIMALDI FORUM MONACO

- Transitaires - Transporteurs

DOSSIER À NOUS RETOURNER DANS SON INTÉGRALITÉ.

• TRANSITAIRES - TRANSPORTEURS

OFFICE MARITIME MONÉGASQUE
13, avenue des Castelans / Stade Louis II - Entrée E MC 98000 MONACO
Tél : +377 92 05 76 15
log@omm-monaco.com
www.omm-monaco.com

BON DE COMMANDE

MONACO LOGISTIQUE
« Le Cirius »
6, rue Princesse Florestine MC 98000 MONACO
+377 97 97 23 33
j.bizi@monacologistique.mc
www.monacologistique.com

BON DE COMMANDE

MATHEZ MONACO INTERNATIONAL
19, avenue des Castelans / Stade Louis II MC 98000 MONACO
+377 93 101 330
mco@mmci.mc
www.mmci.mc

BON DE COMMANDE